



**58^{ÈME} CONGRES DEPARTEMENTAL DE
PETANQUE ET JEU PROVENÇAL**



LE 19 NOVEMBRE 2022



SAINT-GERAND-LE-PUY



Ancien lavoir de Saint-Gérard-Le-Puy

**SALLE POLYVALENTE
03150 SAINT-GERAND-LE-PUY**

Allier
le Département



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale

COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier



Siège social : maison des sports 4 rue de Réfembre 03000 MOULINS
Tel/Fax : 04 70 46 08 74 Mail : cd03@petanque.fr



58^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL SECTEUR VICHY – 19 NOVEMBRE 2022 Salle polyvalente – SAINT-GERAND-LE-PUY

- Accueil des clubs à partir de 13 HEURES 45.

Ouverture du 58^{ème} CONGRES à 14 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- Ouverture du Congrès par le Président Intérimaire ;
- Approbation du procès-verbal 2021 ;
- Présentation du rapport d'activités de la Secrétaire Générale ;
- Présentation du rapport financier par la Trésorière ;
- Présentation du rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Budget prévisionnel 2023 ;

**PAUSE : Choix du Président par les membres du Comité ;
Présentation du Président pour approbation par vote ;**

- Rapports des Responsables des Commissions : Au cours de la Commission Textes et Règlements, présentation du nouveau Règlement Intérieur pour approbation et vote ;
- Délégués au Congrès National ;
- Date et lieu du Congrès 2023 ;
- Questions diverses d'intérêt général.
- Récompenses.

Roger MALBEC
Président par Intérim du CD03.

ROGER MALBEC

ACCUEIL

Sur les 105 clubs du département, 102 sont représentés par leur président ou mandataire qui ont signé la feuille d'émargement.

OUVERTURE DU CONGRES

Monsieur Roger MALBEC ouvre le 58^{ème} Congrès Départemental de pétanque de l'ALLIER en remerciant les personnes présentes :

- Monsieur Noël MAISON, délégué de l'AURA, représentant Monsieur Pascal CHIRAND, Président excusé ;
- Monsieur Michel CHANUT, Président du Comité du CANTAL ;
- Monsieur Patrick LHERITIER, Président du Comité du PUY-DE-DOME ;
- Monsieur Xavier CADORET, Maire de St-Gérard-Le Puy ;

SONT EXCUSES :

- Monsieur Pascal CHIRAND, Président AURA ;
- Madame Valérie BERTRAND, Présidente du Comité de la HAUTE-LOIRE ;
- Monsieur Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental de l'ALLIER ;
- Monsieur Roger LITAUDON, Président de la ComCom Entr'Allier Besbre et Loire, représenté par Monsieur CADORET.

Après avoir laissé la parole à Monsieur Xavier CADORET qui se félicite d'accueillir ce congrès dans sa commune, Monsieur Roger MALBEC fait observer une minute de silence à la mémoire des licenciés et arbitre disparus.

Il annonce ensuite qu'au cours de cette assemblée, les membres du Comité Directeur se retireront afin d'élire un nouveau président dont la candidature sera ensuite soumise aux votes de l'Assemblée Générale.

Monsieur Max LARVARON suggère de faire appel à candidature dans la salle afin de compléter le comité Directeur comme préconisé par les statuts le cas échéant.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 20-11-2021 :

Monsieur Max LARVARON estime que le procès verbal de l'Assemblée Générale du 20 novembre 2021 est incomplet.

Le procès verbal est soumis au vote à main levée des électeurs présents dans la salle :

Résultat : 1 CONTRE – 1 ABSTENTION - LE RESTE DE LA SALLE : POUR

LE PROCES VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2021 EST APPROUVE.

Avant de poursuivre, Monsieur MALBEC fait part d'une information qui est parvenue récemment : la ville de VICHY n'est pas retenue pour accueillir le siège de la Fédération.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale

COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier



Siège social : maison des sports 4 rue de Réfembre 03000 MOULINS

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr



RAPPORT MORAL ET SPORTIF DE LA SECRETARE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL

Bonjour à toutes et tous,

Une année s'est déjà écoulée depuis le premier Congrès Départemental auquel j'ai participé en tant qu'élue. Que dire de cette année 2022, toujours fragilisée par la pandémie qui plane au-dessus de nos têtes ? Pour moi elle a été riche en découverte du monde de la pétanque, riche en relations départementales et nationales, riche en bonne collaboration et en tension entre collègues, riche d'avoir pu participer à un évènement tel que le semi-marathon d'Octobre Rose, mais le plus important bien-sûr est que cette année 2022 a aussi été riche en évènements sportifs, dont vous licenciés, êtes les acteurs.

Avec 3 nouvelles associations en 2022, notre département de l'Allier compte à ce jour **105 clubs** répartis sur les 4 Secteurs. 21 pour le secteur du Centre Allier, 22 pour Montluçon, 29 pour Moulins et 33 pour le secteur de Vichy.

Nous avons enregistré cette année une reprise des licences, **4140** licenciés dont **701** féminines, au lieu de **3509 en 2021**. Nous n'avons pas encore retrouvé les chiffres de 2019 et 2020 mais la pandémie a malheureusement laissé des traces. Malgré tout, l'Allier est un des départements qui compte le plus de licenciés.

Les différents championnats ont pu avoir lieu même si ceux du 2 et 3 avril ont dû être déplacés en raison des conditions météorologiques, en voici donc les résultats :

CHAMPIONNATS D'ALLIER 2022 :

- Championnat Départemental Triplette Masculin, le Dimanche 10 avril à Marmignolles (BCF Montluçon) :

Champions : 3 Equipes qualifiées : Anthony LAURENT, Frédéric ROTAT, Sébastien SINGERY ; Gaël DJEMAH, Nicolas DAVID et Cyrille DEMOLIERE (les 2 triplettes de la pétanque Mouloise) et Kévin DAVENDA, Léo BERNARD, Enzo PINTO (Pétanque Domératoise).

- Championnat Départemental Triplette Féminin le Dimanche 10 avril à Marmignolles (BCF Montluçon) :

Championnes : Aline JACQUET, Jocelyne MONIER-RAMBERT et Sandrine RABRET (Cochonnet Biachet).

Vice-championnes : Stéphanie DUVERGER, Sabine JACQUET et Amandine DESMAZIERES (Pétanque La Mouloise).

- Championnat Départemental Doublette Provençal, le Dimanche 17 Avril à Tronget :

Champions : Gilles BOUDET et Nicolas RABRET (Cochonnet Biachet).

Vice-champions : Benoit MONTCHARMONT et David BIGAY (Pétanque Bellerivoise).

- Championnat Départemental Doublette Jeunes, le Dimanche 17 Avril à Moulins :

- Dans la catégorie MINIMES :

- **Championnes :** Lilou MAZZELLI et Eléa LOPEZ (St-Félix Pétanque).

- **Vice-champions :** Léandro BARRE et Krystal BARRE (Pétanque Ménéulphienne).

- Dans la catégorie CADETS :

- **Champions :** Julian DO CARMO et Antoine BEYLOT (St-Victor Pétanque).

- **Vice-champions :** Quentin DANTU et Jullyan DAUMAS (AS Yzeure Pétanque).

- Dans la catégorie JUNIORS :

- **Champions :** Jimmy GOUTAUDIER et Enzo CHEVALLIER (Cochonnet Bressollois).

- **Vice-champions :** Pierre MAZEROLLES et Lucas MOREAU (Pétanque ménulphienne)

- Championnat Départemental Triplette Vétérans le Jeudi 21 avril à Estivareilles (BCF Montluçon) :

Champions : Jean-Michel SPINOUBE, Roger BARATELLI et Michel AUGUSTYNIK,
(Amicale des Marais).

Vice-champions : Jean BOISSIERE, Patrick CLEMENT et Serge VENIAT (Pétanque Bessaytoise).

- **Championnat Départemental Doublette Féminin le Dimanche 24 Avril à Yzeure :**

Championnes : Corinne ALLAIN et Corinne AUBRET (Pétanque Bellerivoise).

Vice-championnes : Lucette SALLOT et Sylvie JAUNET (Amicale des Marais).

- **Championnat Départemental Tête à Tête masculin le Dimanche 24 Avril à Yzeure :**

Champions : Frédéric PAILHERET (Pétanque Domératoise).

Vice-champion : Anthony LAURENT (Pétanque La Mouloinoise).

- **Championnat Départemental Triplette Provençal, le Dimanche 1^{er} Mai à Montluçon :**

Champions : Benoit MONTCHARMONT, Frédéric LADHUIE, et David BIGAY (Pétanque Bellerivoise).

Vice-champions : Romain VALENTIN, Arnaud PERROT, Frédéric VILLENEUVE (Pétanque Bellerivoise).

- **Championnat Départemental Doublette Mixte le Dimanche 8 Mai à Cressanges :**

Champions : Corinne ALLAIN et Frédéric VILLENEUVE (Pétanque Bellerivoise).

Vice-champions : Géraldine GROSOS et Patrick CHAUDAGNE (Pétanque Bellerivoise).

- **Championnat Départemental Triplette Promotion le Dimanche 15 Mai à Montmarault**

⋮

Champions : Sébastien GONDARD, Anthony PERCHERANCIER et Pascal MERLE (La Fanny Paraysienne).

Vice-champions : Romain RAYNAUD, Patrick GUILBAUD et Michel MOSNIER (Pétanque Gannatoise).

- **Championnat Départemental Triplette Jeune le Dimanche 15 Mai à Montmarault :**

Dans la catégorie MINIMES :

Champions : Esteban MASSCHELEIN, Alexandre GILBERT et Mathieu PICO (AS Yzeure Pétanque).

Vice-champions : (Lilou MAZZELLI, Eléa LOPEZ et Jade DEROUTEZ (St-Félix Pétanque).

Dans la catégorie CADETS :

Champions : Quentin DANTU, Jullyan DAUMAS (AS Yzeure Pétanque) et Léo PHILIPPONNET (Saint-Victor Pétanque).

Vice-Champions : Julian DO CARMO, Antoine BEYLOT (Saint-Victor Pétanque) et Marilou PETIT (Cohonnet Bressollois).

Dans la catégorie JUNIORS :

Champions : Jimmy GOUTAUDIER, Enzo CHEVALIER (Cohonnet Bressollois) et Sullivan DE MACEDO (Amicale des Marais).

Vice-champions : Andréa THELY (AS Yzeure Pétanque), Régis MOUILLEVOIS (Le Donjon Pétanque) et Robin GUYOT (Fanny Paraysienne).

- **Championnat Départemental Doublette Masculin le Dimanche 22 Mai à Abrest :**

Champions : Ghislain OLIVARI et Mathieu ZENNOUCHE (Cohonnet Biachet).

Vice-champions : Frédéric PAILHERET et Jean-Michel DUPUYS (Pétanque Domératoise).

- **Championnat Départemental Tête à tête Féminin le Dimanche 22 Mai à Abrest :**

Championne : Lily LAMOTTE (Cohonnet Bressollois).

Vice-championne : Roxane PETIT (Cohonnet Bressollois).

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2022 :

- **Les 18 et 19 juin, à BERGERAC,** 3 Triplettes Séniors : Les deux équipes de la Moulinoise, Anthony LAURENT, Frédéric ROTAT et Sébastien SINGERY d'une part, Gaël DJEMAH, Nicolas DAVID et Cyrille DEMOLIERE d'autre part perdent en barrage et l'équipe de la pétanque Domératoise composée de Kévin DAVENDA, Léo BERNARD et Enzo PINTO perd en 64^{ème}. La triplette également de la pétanque Domératoise qualifiée par l'AURA composée de David LALEUF, Olivier DELAGE et Frédéric PAILHERET perd en 16^{ème} de finale.

- **Les 25 et 26 juin, à BRIVE,** Doublette Mixte : Corinne ALLAIN et Frédéric VILLENEUVE de la pétanque Bellerivoise perdent en barrage. Sabine JACQUET

et Anthony LAURENT de la Moulinoise qualifiés par l'AURA perdent également en barrage.

- **Les 1^{er}, 2 et 3 juillet,** à CARCASSONNE, 2 Triplettes Provençales de la pétanque Bellerivoise : Romain VALENTIN, Arnaud PERROT et Frédéric VILLENEUVE perdent en 16^{ème} de finale, Benoit MONTCHARMONT, Frédéric LADHUIE et David BIGAY perdent en barrage.

- **Les 6 et 7 juillet**, à AX-LES-THERMES en Triplette Vétérans : Michel AUGUSTYNIAK, Jean-Michel SPINOUBE et Roger BARATELLI de l'Amicale des Marais ne sortent pas de poule.
- **Les 9 et 10 juillet**, à AX-LES-THERMES en Triplette Promotion Très beau parcours de l'équipe de la Fanny Paraysienne, composée de Sébastien GONDARD, Anthony PERCHERANCIER et Pascal MERLE qui s'incline en demi-finale contre la triplette de l'Hérault.
- **Les 16 et 17 juillet**, à CHALON SUR SAONE en Triplette Féminine : Aline JACQUET, Jocelyne MONIER-RAMBERT et Sandrine RABRET du Cochonnet Biachet, ne sortent pas de poule.

Les 23 et 24 juillet, à LAVELANET Doublette Féminine : Corinne ALLAIN et Corinne AUBRET de la pétanque Bellerivoise perdent en 32^{ème} de finale

- **Les 23 et 24 juillet**, à LAVELANET, en Tête-à-Tête, Frédéric PAILHERET de la pétanque Domératoise perd en 16^{ème} de finale.
- **Les 20 et 21 Août**, Triplette Jeunes à BOURG SAINT-ANDEOL. Belles performances de ces jeunes : En juniors : Sullivan DE MACEDO (Amicale des Marais) Jimmy GOUTAUDIER et Enzo CHEVALIER (Cochonnet Bressolois) perdent en 32^{ème} de finale du championnat de France.
En Cadets : Quentin DANTU et Jullyan DAUMAS (AS Yzeure) et Léo PHILIPPONNET (St-Victor Pétanque) perdent en 8^{ème} de finale de la Coupe de l'Avenir. Julian DO CARMO, Antoine BEYLOT (St-Victor pétanque) et Marilou PETIT (cochonnet Bressolois) qualifiés par l'AURA perdent en 16^{ème} de finale des Championnats de France.
Enfin les minimes : Esteban MASSCHELEIN, Alexandre GILBERT et Mathieu PICO (AS Yzeure) perdent en 1/2 finale de la coupe de l'avenir.
- **Les 27 et 28 Août**, à BERGERAC en Doublette Sénior : Ghislain OLIVARI et Mathieu ZENNOUCHE du Cochonnet Biachet perdent la partie après les poules contre la CORSE.
- **Les 27 et 28 Août**, à BERGERAC en Tête à Tête Féminin, Lily LAMOTTE du Cochonnet Bressollois ne sort pas de poule.
- **Enfin les 2, 3 et 4 Septembre**, à PERPIGNAN pour le Doublette Provençal : Gilles BOUDET et Nicolas RABRET du Cochonnet Biachet perdent en barrage.

Avant de passer la parole à mes collègues, je voulais féliciter la majorité d'entre vous qui avez fait des efforts pour vos demandes de licences.

Je rappelle néanmoins, car il y a encore des mauvais élèves, que les imprimés de demande de licence 2023 doivent être complétés par chaque joueur, même pour un renouvellement. Ces documents peuvent être gardés au sein de votre club. Vous m'envoyez

ensuite, par courrier ou par mail, votre ou vos listings (que vous trouvez sur le portail du site), correctement remplis avec les informations que vous auront communiquées vos joueurs, listings lisibles et signés, attestant la véracité des éléments fournis.

Je vous rappelle que les certificats médicaux doivent avoir moins de 1 an et qu'ils sont valables 3 ans. Vous devez bien comprendre que si le certificat médical aura été établi au mois de mars ou mai 2022 par exemple et que vous faites la demande de licence en janvier 2023, celui-ci aura moins de un an et sera enregistré dans Geslico comme étant nouveau. Inversement, si le certificat médical est de janvier 2022 et que vous demandez la licence en février 2023, il aura plus de un an, à ce moment-là un questionnaire de santé est suffisant. Une mise à jour annuelle a été effectuée, annulant de ce fait les certificats médicaux de la saison 2020 ainsi que pour ceux qui n'auraient pas repris de licence en 2022.

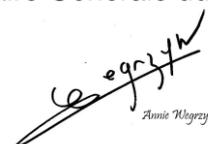
Par ailleurs, je voulais préciser aux Présidents ou Secrétaires des clubs du secteur de Vichy, que vous pouvez m'envoyer directement vos demandes de licences et non plus à Joëlle GUILLAUMIN qui m'a beaucoup aidée en 2022 et que je remercie. Pour le secteur de Montluçon vous pouvez continuer de les envoyer à Xavier NYFFENENGER, mais je traiterai bien-sûr celles qui me parviendront au C.D.A. Je remercie également Hélène BERTIN qui participe activement au secrétariat en me déchargeant de plusieurs tâches.

Je vous rappelle concernant le courrier que vous envoyez par la poste, qu'il faut impérativement mentionner le mot PETANQUE sur vos enveloppes. En effet la maison des sports regroupe évidemment plusieurs disciplines sportives, et nous avons eu cette année beaucoup de courriers égarés avec notamment des mutations et des chèques.

Pour terminer, j'ajouterais que je ne peux pas envoyer constamment des rappels pour les retardataires. Vous avez tous des outils informatiques, alors n'oubliez-pas de consulter régulièrement le portail du CD03 sur lequel vous trouvez les documents avec les dates butoir éventuellement, en particulier, l'affiliation des clubs, les dates concours pour le manuel du pétanqueur, la composition du bureau etc...

Désolée d'avoir été encore un peu bavarde, je vous remercie pour votre attention et je vous présente d'ores et déjà à toutes et à tous, mes meilleurs vœux sportifs et de santé pour 2023.

Annie WEGRZYN.
Secrétaire Générale du CD03



Annie Wegrzyn

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale

COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier



Siège social : maison des sports 4 rue de Réfembre 03000 MOULINS
Tel/Fax : 04 70 46 08 74 Mail : cd03@petanque.fr

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez dans votre dossier les bilans du Comité et des secteurs, la balance générale définitive, le compte de résultat et le prévisionnel 2023.

Le bilan 2022 présente un résultat positif de 1772.07 €. On reviendra sur le bilan tout à l'heure.

Je vous rappelle que vous pouvez consulter les comptes du Comité sur rendez-vous, le Grand Livre Comptable est très lourd informatiquement et difficile même à imprimer.

Encore cette année, trop de clubs ne règlent pas leurs factures avant la date d'échéance, ce qui est problématique surtout en fin d'exercice c'est-à-dire le 31 Octobre. Alors essayez de respecter ces dates ! Pour les virements, saisissez au moins le numéro du club dans les références.

Comme je l'avais annoncé au congrès dernier dans mon bilan approuvé par l'assemblée, la licence sera à 32 € pour 2023 et 34 € en 2024.

La FFPJP va proposer une augmentation du duplicata de 3 à 5 € suite au coût d'envoi des licences, je vous propose 7 € sinon le prix restera à 5 €. Cela fait 2 ou 3 ans que les duplicatas sont gratuits !

Cordialement.

La Trésorière Générale,

Joëlle Guillaumin

Comité de l'Allier Exercice 2021-2022

Bilan

ACTIF	PASSIF
<p>Immobilisations :</p> <p style="text-align: right;">1 503.43 €</p> <p>Créances:</p> <p>Paiements à recevoir: 530.00 €</p> <p>Licences non payées 2022 5 024.00 €</p> <p>Inscriptions Championnat 2022 non payées 155.00 €</p> <p>Inscriptions CDC non payées 2022 200.00 €</p> <p style="text-align: right;">- €</p> <p style="text-align: right;">- €</p> <p>Action C.Agricole: 30.00 €</p> <p>Disponibilités :</p> <p>Compte courant Crédit Agricole: 37 029.84 €</p> <p>Livret A Crédit Agricole: 78 442.26 €</p> <p>Livret Crédit Agricole: 3 418.22 €</p> <p style="text-align: right;">Total de l'actif 126 332.75 €</p>	<p>Fonds propres:</p> <p>Report 2021 : 95 195.34 €</p> <p>Réserves (Embauche secrétaire administrative) : 6 865.34 €</p> <p style="text-align: right;">1 772.07 €</p> <p>Dettes:</p> <p>Paiements émis à encaisser:</p> <p style="text-align: right;">Avances pour 2023</p> <p>Loyer 2022-2023 2 500.00 €</p> <p>Provision Championnats Régionaux 20 000.00 €</p> <p style="text-align: right;">Total du passif 126 332.75 €</p>

Secteur Comité de l'Allier exercice 2021-2022

BILAN

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations :		Fonds propres:	
Néant		Réserve Secteurs	14 259.19 €
Créances:			
Paiements à recevoir:			
Disponibilités :		Résultat de l'exercice:	- 2 825.77 €
Montluçon Compte courant Crédit Agricole:	2 684.23 €		
Montluçon Compte sur Livret Crédit Agricole	2 052.29 €		
Moulins Compte courant Crédit Agricole	483.07 €		
Centre Allier Compte courant Crédit Agricole:	1 915.31 €		
Centre Allier Compte sur Livret Crédit Agricole:	3 917.29 €		
Vichy Compte courant Crédit Agricole	381.23 €		
		Dettes:	
		Paiements émis à encaisser:	
Total de l'actif	11 433.42 €	Total du passif	11 433.42 €

État préparatoire au Bilan Actif

État exprimé en €

		Du 01/11/2021 Au 31/10/2022			Du 01/11/2020 Au 31/10/2021	
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Immobilisations Incorporelles					
	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de recherche et de développement	AD		AE		
	Concessions brevets droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes	AL		AM		
	Immobilisations Corporelles					
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, mat et outillage indus.	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	14 438.81	AU 12 935.38	1 503.43	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
Immobilisations Financieres						
Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	30.00	CV	30.00	30.00	
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH		BI			
TOTAL (II)	BJ	14 468.81	BK 12 935.38	1 533.43	30.00	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours					
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En-cours de production de biens	BN		BO		
	En-cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Créances					
	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX	5 379.00	BY	5 379.00	6 595.00
	Autres créances (3)	BZ	530.00	CA	530.00	
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
	Disponibilités	CF	130 323.74	CG	130 323.74	133 798.14
	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL (III)	CJ	136 232.74	CK 0.00	136 232.74	140 393.14	
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CL					
Primes et remboursement des obligations	(V) CM					
Ecart de conversion actif	(VI) CN					
TOTAL ACTIF	CO	150 701.55	1A 12 935.38	137 766.17	140 423.14	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

Du 01/11/2021
Au 31/10/2022Du 01/11/2020
Au 31/10/2021

		Du 01/11/2021 Au 31/10/2022	Du 01/11/2020 Au 31/10/2021	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	RESERVES			
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG	18 298.76	21 124.53
	Report à nouveau	DH	95 195.34	91 352.34
	Résultat de l'exercice	DI	1 772.07	3 843.00
Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées	DK			
	Total des capitaux propres	DL	115 266.17	116 319.87
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	Total des autres fonds propres	DO	0.00	0.00
Provisions	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	Total des provisions	DR	0.00	0.00
Dettes	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	22 500.00	24 103.27	
Produits constatés d'avance (4)	EB			
	Total des dettes	EC	22 500.00	24 103.27
Ecart de conversion passif	ED			
TOTAL PASSIF		EE	137 766.17	140 423.14
Renvois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

État préparatoire au Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

Du 01/11/2021
Au 31/10/2022Du 01/11/2020
Au 31/10/2021

		France		Exportation				
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA	137 858.50	FB		FC	137 858.50	110 720.10
	Production vendue	FD		FE		FF		
	Biens							
	Services	FG	33 946.00	FH		FI	33 946.00	17 065.00
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ	171 804.50	FK		FL	171 804.50	127 785.10
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subvention d'exploitation					FO	5 453.00	3 863.00
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	130.00	
Total des produits d'exploitation (2)						FR	177 387.50	131 648.10
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS	64 343.40	59 803.00
	Variation de stock					FT		
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU		
	Variation de stock					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	112 313.52	68 002.58
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX		
	Salaires et traitements					FY		
	Charges sociales du personnel (10)					FZ		
	Dotations aux amortissements					GA	354.55	
	Dotations aux provisions :							
	- sur immobilisations					GB		
	- sur actif circulant					GC		
	- pour risques et charges					GD		
Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4)						GF	177 011.47	127 805.58
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	376.03	3 842.52
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers	De participations (5)					GJ		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	392.44	0.48
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers						GP	392.44	0.48
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières						GU	0.00	0.00
RESULTAT FINANCIER						GV	392.44	0.48
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	768.47	3 843.00

État préparatoire au Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

Du 01/11/2021
Au 31/10/2022Du 01/11/2020
Au 31/10/2021

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			768.47	3 843.00	
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA	1 003.60		
	Sur opérations en capital	HB			
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7)	HD	1 003.60	0.00	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE			
	Sur opérations en capital	HF			
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH	0.00	0.00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI	1 003.60	0.00	
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK			
TOTAL DES PRODUITS		HL	178 783.54	131 648.58	
TOTAL DES CHARGES		HM	177 011.47	127 805.58	
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN	1 772.07	3 843.00	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
		obligatoires	A9		
(7) Détails des produits et charges exceptionnels :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Balance générale définitive

La balance fait partie des livres comptables obligatoires avec le Grand Livre et les journaux. Elle doit être conservée pendant 10 ans.
En cas de contrôle, il peut vous être demandé de présenter ce document.

Du journal [AN] au journal VE

Du compte 1 au compte ZZZZZZ

Du 01/11/2021 au 31/10/2022

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées
Comptes Comptes mouvementés
Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
106810	Réserves secteurs	5 048.50	16 481.92	-11 433.42
106880	Réserves (embauche secrétaire administrative)		6 865.34	-6 865.34
110000	Report à nouveau CDA (solde créditeur)	3 880.98	99 078.32	-95 195.34
111000	Report a nouveau Secteur	3 164.16	3 164.16	0.00
120000	Résultat de l'exercice (bénéfice)	3 843.00	3 843.00	0.00
	Total Classe 1	15 936.64	129 430.74	-113 494.10
218100	Immobilisation habillement Comité	8 910.50	7 608.50	1 302.00
218300	Matériel de bureau et matériel informatique	14 430.81	1 294.00	13 136.81
261110	Action CA sociétaire	30.00		30.00
275550	Vestiaire SPORT COMIM	969.50	969.50	0.00
280500	Dotations aux amort. immobilisations corporelles	219.56	219.56	0.00
281810	Amortissement habillement Comité	7 608.50	7 854.43	-245.93
281830	Amortissements matériels de bureau et informatique	1 294.00	13 983.45	-12 689.45
	Total Classe 2	33 462.87	31 929.44	1 533.43
401101	FFPJP	21 042.50	21 042.50	0.00
411102	Amicale pétanque Parodienne	1 129.00	1 129.00	0.00
411104	Bourbon pétanque	1 569.00	1 569.00	0.00
411106	Pétanque Buxeroise	1 278.00	1 278.00	0.00
411107	Pétanque Chantelloise	788.00	788.00	0.00
411109	Chareuil-Cintrat	549.50	549.50	0.00
411110	Pétanque Cressangeoise	1 688.00	1 688.00	0.00
411111	Pétanque Doyetoise	541.00	541.00	0.00
411112	Pétanque de Chatel	1 354.00	1 354.00	0.00
411115	Pétanque Mellardaise	776.00	566.00	210.00
411116	AS Montmarault pétanque	2 981.00	2 981.00	0.00
411119	Pétanque Saint Pourcinoise	1 013.00	1 013.00	0.00
411121	Amicale Laïque Tréban	1 418.00	1 418.00	0.00
411122	Pétanque Trongetoise	1 798.00	1 798.00	0.00
411123	Amicale Bouliste de Villefranche	761.00	371.00	390.00
411124	ECP Le Montet	508.00	31.00	475.00
411125	Pétanque Monétoise	30.00	30.00	0.00
411126	La boule Deux-Chalosoise	1 514.00	1 514.00	0.00
411127	Ebreuil pétanque	1 328.00	1 328.00	0.00
411128	Fanny Ygrandaise	1 374.00	1 374.00	0.00
411132	AS Cérilly pétanque	1 806.00	1 806.00	0.00
411133	La Boule Rocloise	881.00	881.00	0.00
411135	AS Pétanque Bayetoise	824.00	824.00	0.00
411201	Pétanque Foyer Rural Bezenet	666.00	666.00	0.00
411202	Ronnet pétanque	596.00	596.00	0.00
411203	Pétanque de Marmignolles	3 167.00	3 167.00	0.00
411204	Pétanque Domératoise	3 917.00	3 917.00	0.00
411205	Lampier club d'Estivareilles	1 236.00	1 236.00	0.00
411206	Pétanque Meaulnoise	806.00	806.00	0.00
411208	Pétanque des Marais	3 667.00	3 667.00	0.00
411210	Cochonnet Blachet	1 758.00	1 338.00	420.00
411212	Pétanque de l'Abattoir	1 321.00	1 321.00	0.00
411213	Pétanque de Lancelotte	761.00	761.00	0.00
411215	Malicorne pétanque	1 634.00	1 634.00	0.00
411216	Arpheuilles Saint Priest Pétanque	526.00	526.00	0.00
411219	Club Sportif Cosnois	1 524.00	1 524.00	0.00
411220	Pétanque Chambletoise	1 037.00	527.00	510.00
411221	US Vallon pétanque	1 309.00	1 309.00	0.00

Du journal [AN] au journal VE

Du compte 1 au compte ZZZZZZ

Du 01/11/2021 au 31/10/2022

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées
 Comptes Comptes mouvementés
 Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
411223	Nérís Pétanque	2 606.00	2 066.00	540.00
411227	Commenry pétanque	1 524.00	1 524.00	0.00
411228	Saint Victor pétanque	1 497.00	1 497.00	0.00
411229	Pétanque des Combrailles	1 829.00	1 829.00	0.00
411230	Venas pétanque	1 214.00	1 214.00	0.00
411231	Electric Club Montluçonnais	996.00	996.00	0.00
411232	A.S. La Boule Chapelaudate	832.00	832.00	0.00
411301	Pétanque Avermoise	803.00	803.00	0.00
411302	Pétanque Beauonnaise	1 664.00	1 664.00	0.00
411303	Pétanque Bessaytoise	2 071.00	1 491.00	580.00
411304	AS Pétanque Chevagnoise	361.00	361.00	0.00
411305	Entente pétanque Saligny Pierrefitte	1 339.00	1 339.00	0.00
411306	Pétanque Dompierroise	1 778.00	1 778.00	0.00
411307	Pétanque Gamat Saint Martin	1 420.00	1 420.00	0.00
411308	Pétanque Club Montbeugnois	941.00	731.00	210.00
411310	Pétanque Lurcycoise	2 189.00	2 189.00	0.00
411311	Lusigny pétanque	1 026.00	1 026.00	0.00
411312	Mercy Pétanque	1 036.00	1 036.00	0.00
411314	La Boule Montcombroux les Mines	1 114.00	1 114.00	0.00
411315	ASPTT Moulins pétanque	1 809.00	1 809.00	0.00
411316	Cochonnet Neuvyssois	1 979.00	1 979.00	0.00
411318	Pétanque Mouloinoise	2 371.00	2 371.00	0.00
411319	AS Neuillysoise (Neuilly le Réal pétanque)	2 002.00	2 002.00	0.00
411320	Club pétanque Neuilly en Dorjon	866.00	866.00	0.00
411321	Fanny Paraysienne	1 708.00	1 708.00	0.00
411322	Le Dorjon Pétanque	1 316.00	1 316.00	0.00
411324	Pétanque Ménuilphienne	2 779.00	2 779.00	0.00
411325	Villeneuve Pétanque	2 128.00	1 528.00	600.00
411326	Pétanque Thieloise	2 004.00	2 004.00	0.00
411327	Pétanque Tréteautoise	926.00	926.00	0.00
411328	Pétanque Toulonnaise	1 154.00	1 154.00	0.00
411329	Le Cochonnet Bressollois	1 028.00	1 028.00	0.00
411330	Amicale pétanque Trévoloise	3 587.00	3 587.00	0.00
411331	AS Yzeure pétanque	4 232.00	4 232.00	0.00
411333	Pétanque du Val de Besbre	1 882.00	1 882.00	0.00
411335	La Boule Gennetinoise	696.00	696.00	0.00
411402	Pétanque Bellerivoise	5 652.00	5 652.00	0.00
411404	Pétanque Abrestoise	1 894.00	1 894.00	0.00
411405	Pétanque Griborienne	311.00	131.00	180.00
411407	Pétanque Joyeux Cochonnet Creuzierois	1 509.00	1 509.00	0.00
411408	Pétanque Cussotoise	4 162.00	4 162.00	0.00
411409	Espinasse Vozelle pétanque	651.00	231.00	420.00
411410	Pétanque Gannatoise	1 239.00	1 239.00	0.00
411412	Pétanque Escuroloise	461.00	461.00	0.00
411413	Pétanque Lapalissoise	1 939.00	1 939.00	0.00
411415	ES Le Vermet pétanque	781.00	781.00	0.00
411418	Montaiguët pétanque	751.00	751.00	0.00
411420	Pétanque Varennoise	849.00	849.00	0.00
411421	ASC pétanque Saint Germanoise	1 349.00	1 349.00	0.00
411422	Pétanque Saint Remoise	1 324.00	1 324.00	0.00
411424	Pétanque Saulzetoise	1 514.00	1 514.00	0.00
411425	Varennes sur Têche pétanque	2 187.00	2 187.00	0.00
411427	Vichy pétanque	4 960.00	4 960.00	0.00
411429	Bussat pétanque	1 294.00	1 294.00	0.00
411430	Hauterive Pétanque	1 491.00	1 491.00	0.00

Du journal [AN] au journal VE

Du compte 1 au compte ZZZZZZ

Du 01/11/2021 au 31/10/2022

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées

Comptes Comptes mouvementés

Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
411432	Amicale de Montibeton Cusset	2 417.00	2 417.00	0.00
411434	Pétanque Saint Gérandaise	2 081.00	2 081.00	0.00
411438	Saint Félix pétanque	1 239.00	955.00	284.00
411439	Amicale pétanque St Christophe Bruyere	1 919.00	1 919.00	0.00
411441	Magnet Pétanque	511.00	511.00	0.00
411444	Pétanque Rongéroise	1 039.00	1 039.00	0.00
411448	Brout-Vernet pétanque	719.00	719.00	0.00
411450	Pétanque Cindreanne	1 634.00	1 634.00	0.00
411451	Pétanque Servilly	701.00	521.00	180.00
411452	Pétanque Seuilleteoise	1 051.00	1 051.00	0.00
411455	Amicale pétanque Rhue	1 134.00	1 134.00	0.00
411456	Pétanque des Romains	1 041.00	1 041.00	0.00
411457	Pétanque du Colombier	1 755.00	1 375.00	380.00
411458	AS Union Sportive Charmes Pétanque	1 939.00	1 939.00	0.00
488600	Charges à payer	25 240.00	47 740.00	-22 500.00
488700	Produits à recevoir	530.00		530.00
Total Classe 4		208 849.00	225 440.00	-16 591.00
512100	Crédit Agricole compte courant	216 720.86	179 691.02	37 029.84
512300	Livret A association	78 442.26		78 442.26
512400	Compte sur livret	21 418.22	18 000.00	3 418.22
512500	Compte courant BP Secteur de Montluçon	4 201.22	1 516.99	2 684.23
512600	Compte sur Livret A BP Secteur de Montluçon	3 742.09	1 689.80	2 052.29
512700	Compte courant CA Secteur de Moulins	1 935.00	1 451.93	483.07
512800	Compte courant CA Secteur Centre Allier	3 133.90	1 218.59	1 915.31
512900	Compte sur Livret Secteur Centre Allier	3 917.29		3 917.29
513100	Compte courant CA Secteur de Vichy	1 014.53	633.30	381.23
513200	Compte sur Livret Secteur de Vichy	445.03	445.03	0.00
530000	Caisse	2 566.80	2 566.80	0.00
531000	Caisse espèces	420.00	420.00	0.00
581000	Virement interne	42 438.18	42 438.18	0.00
Total Classe 5		380 395.38	250 071.64	130 323.74
606210	Equipements sportifs joueurs	3 358.80	405.60	2 953.20
606220	Equipements sportifs Comité	5 060.90		5 060.90
606230	Equipements sportifs arbitres	650.00		650.00
606240	Achats récompenses et coupes	4 545.89		4 545.89
606300	Fournitures et entretien et petits équipements	2 128.07		2 128.07
606400	Fournitures administratives	2 455.54		2 455.54
607100	Achat licences et mutations	55 160.00	9 200.00	45 960.00
607300	Fiche financière Comité Régional	17 422.00		17 422.00
607800	Achats pour revendre	961.40		961.40
613200	Location immobilière Moulins	4 427.24		4 427.24
613520	Location véhicule	4 104.94		4 104.94
615200	Entretien et réparations matériels	623.00		623.00
615600	Contrat de maintenance matériel	676.80		676.80
616100	Assurances, protection juridique	685.00		685.00
618520	Frais de Congrès	684.80		684.80
622100	Prestations de services	688.00	120.00	568.00
623610	Publicité	655.50		655.50
623620	Publication manuel	4 680.00	8 200.00	-3 520.00
623800	Evénements familiaux et dons divers	1 986.88	120.00	1 876.88
623900	Primes CNC, CRC, Champ. de France	3 800.00		3 800.00
625100	Frais de voyages et déplacements	22 165.87	65.70	22 100.17
625600	Frais d'hébergement et hôtel	16 736.70	248.65	16 488.05
625710	Frais de restauration	31 162.92	3 216.00	27 944.92
625720	Frais de boissons	1 379.95		1 379.95

Du journal [AN] au journal VE

Du compte 1 au compte ZZZZZZ

Du 01/11/2021 au 31/10/2022

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées
 Comptes Comptes movimentés
 Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
625800	Autres frais de réception	1 108.03		1 108.03
625810	Photos Championnat de France	830.00	50.00	780.00
625900	Championnat, coupe et trophée des villes	3 287.80		3 287.80
625920	Arbitrage	4 584.80		4 584.80
628100	Téléphone	2.49		2.49
628200	Frais relatifs à internet	780.00		780.00
628300	Frais postaux	1 035.07		1 035.07
627000	Services bancaires et assimilés	155.40		155.40
628110	Cotisation, affiliation	200.00		200.00
628120	Autres cotisations	113.28		113.28
681120	Dotations aux amort. immobilisations corporelles	354.55		354.55
Total Classe 6		198 639.42	21 627.95	177 011.47
708100	Championnat des clubs		10 720.00	-10 720.00
706200	Championnat d'Allier et Ligue		18 280.00	-18 280.00
706300	Recette diverse	8.50	2 534.50	-2 526.00
706400	Coupe de France		390.00	-390.00
707110	Ventes de licences	30.00	120 958.00	-120 928.00
707120	Affiliation FFPJP		4 015.00	-4 015.00
707140	Mutations	90.00	10 530.00	-10 440.00
707210	Equipements sportifs arbitres		938.30	-938.30
707800	Autres ventes de marchandises		1 537.20	-1 537.20
708200	Amendes		2 050.00	-2 050.00
740120	Subvention Conseil Général de l'Allier		2 000.00	-2 000.00
740150	Indemnités Ligue		1 705.00	-1 705.00
740160	Indemnités championnat de France		1 748.00	-1 748.00
754110	Publicités reçues		130.00	-130.00
768100	Produits financiers		392.44	-392.44
771800	Produits exceptionnels		1 003.60	-1 003.60
Total Classe 7		128.50	178 912.04	-178 783.54
Total Balance		837 411.81	837 411.81	0.00
Total des comptes de Bilan		638 643.89	636 871.82	1 772.07
Total des comptes de Résultat		198 767.92	200 539.99	-1 772.07

VERIFICATION DES COMPTES

La vérification des comptes de l'association Comité Départemental de Pétanque et Jeux Provençaux, concernant l'exercice comptable du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022, s'est déroulée le 9 novembre 2022 dans les locaux du Comité à Moulins.

Personnes présentes :

GUILLAUMIN Joëlle	Trésorière Général du comité,
DAAS Ghislaine	Trésorière adjointe du comité,
BÉNI C.	Vérificateur des comptes

Documents mis à disposition lors de la vérification :

- Grand livre comptable
- Etat de rapprochement bancaire
- Balance
- Compte d'exploitation
- Bilan
- Pièces justificatives

Les écritures comptables sont toutes numérotées. Un échantillonnage de pièces a été contrôlé et la balance, le compte de résultat ainsi que le bilan ont été étudiés.

Le rapprochement bancaire du compte courant montre un écart correspondant aux charges non débitées et produits non crédités en banque.

Les bilans comptables des différents secteurs ont été étudiés.

Constatations

Lors de la vérification des bilans des secteurs, il a été constaté le manque de justificatifs et des relevés bancaires. La comptabilité des secteurs faisant parti de la comptabilité du comité, celui-ci doit avoir les bilans annuels avec une copie des justificatifs de dépenses et recettes ainsi qu'une copie des relevés de compte.

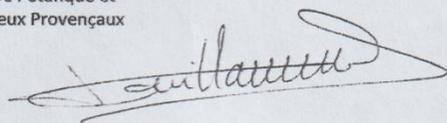
Lors de la vérification de la comptabilité du comité, il a été constaté que chaque pièce comptable est numérotée. Le grand livre montre un enchaînement des écritures correct, la balance est équilibrée. Toutes les pièces demandées sont présentes ; il y a parfaite concordance entre les écritures comptables correspondent parfaitement aux montants indiqués sur les pièces.

L'exercice comptable présente un résultat positif de 1772.07.00€.

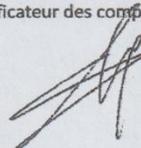
La comptabilité est tenue d'une façon honnête, claire, ordonnée et rigoureuse par le Trésorier du Comité.

Aucune anomalie n'ayant été constatée sur les pièces contrôlées, j'invite l'Assemblée à donner quitus au Trésorier

Joëlle GUILLAUMIN
Trésorière Générale du Comité
De Pétanque et
Jeux Provençaux



C. BENI
Vérificateur des comptes



DETAIL DESPIECES CONTROLEES

Pièce	Libellé	Montant (D) ou (R)
2021-Nov 026	Note frais arbitre	30.00
2021- Nov 0029	Raoul Habilleur	3156.00
2021-Déc 0020	Mutations	1450.00
2021-Déc 0033	PGDis	148.33
2022-Janv 0044	Orange	60.00
2022-Janv 0023	Frais kilométriques	61.80
2022-Janv 0007	Challenge des arbitres	720.00
2022-Fév 0037	Licences 2022	12710.00
2022-Fév 0066	SNCF	2 x 10.70
2022-Fév 0006	Hôtel	61.00
2022-Mars 0042	Réunion CDA	378.90
2022-Mars 0023	Note frais arbitre	77.20
2022-Mars 0032	Frais bancaires	20.00
2022-Avril 0032	Trophées	994.60
2022-Avril 0013	Vestiaire Joueurs	1302.00
2022-Mai 0074	Note de frais	27.00
2022-Juin 0140	Inscription CRC 2022	800.00
2022-Juin 0128	Carburant	95.90
2022-Juin 0058	Location Véhicule	237.60
2022-Juillet 0069	Pass Contacts	490.00
2022-Aout 0031	Studio Photos	190.00
2022-Sept 0075	Décathlon	150.00
2022-Sept 0027	Europaband – Bracelets Octobre Rose	145.92
2022-Sept 0004	MP Flocage	500
2022-Oct 0089	Don Ruban Rose	876.89
2022-Oct 0076	Bureau Vallée	8.20
2022-Oct 0035	Fiche Financière 2022	32969.50
2022-Oct 0028	Solde licences 2022	5894.00

PREVISIONNEL 2023

		2023
Dépenses		
625	Championnat de France	23 000.00 €
	Championnat des clubs	9 000.00 €
	Coupe du Comité	5 000.00 €
	Championnat national et régional des clubs	4 500.00 €
	Championnats Régionaux	20 000.00 €
	Championnats Allier	3 600.00 €
	Commission jeunes	4 000.00 €
	Commission féminines	3 000.00 €
	Commission d'arbitrage	1 500.00 €
	Commission finances et budget	1 000.00 €
	Commission formation	2 000.00 €
	Commission informatique	800.00 €
	Commission administrative	1 400.00 €
	Commission discipline	500.00 €
	Commission championnats et coupes	800.00 €
612	Frais photocopieur	
613	Frais du siège	4 500.00 €
606	Frais administratifs	5 000.00 €
	Achats matériels	
625	Frais membres du Comité	10 000.00 €
618	Congrès National	2 000.00 €
	Congrès Départemental	3 500.00 €
607	Redevance FFPJP (Licences, Affiliation, Mutations)	55 500.00 €
	Redevance Ligue Auvergne Rhône-Alpes	16 000.00 €
623	Manuel	5 000.00 €
627	Frais financier	100.00 €
628	Cotisation	100.00 €
Total		181 800.00 €
Recettes		
706	Qualificatifs championnats de France	18 000.00 €
	Championnat des clubs	11 300.00 €
707	Licences FFPJP	130 000.00 €
	Fiche financière FFPJP	1 000.00 €
	Affiliations FFPJP	4 000.00 €
	Mutations FFPJP	10 500.00 €
754	Publicité manuel	4 600.00 €
740	Subventions	2 000.00 €
768	Produits financiers	400.00 €
Total		181 800.00 €

Suite à la présentation du Rapport Financier par la Trésorière Générale, Joëlle GUILLAUMIN, Monsieur Max LARVARON fait part de son désaccord sur le calcul de la somme de 20 000€ inscrite en dépenses au budget prévisionnel 2023 concernant les Championnats Régionaux. Cette somme doit apparaître selon lui aussi dans les recettes. Joëlle admet qu'elle aurait dû mieux identifier cette recette parmi celles inscrites. Elle rappelle que c'est un budget prévisionnel et évolutif.

Par ailleurs Monsieur Mickael FRIAUD demande des explications concernant le montant prévu pour la Commission Arbitrage. La Trésorière explique que ça ne concerne pas les indemnités des arbitres. Le montant a été revu à la baisse car il n'y a pas eu de formation cette année. Quant aux frais de déplacements et de restauration (Championnats Régionaux, Championnats de France en particulier), ils sont pris en charge à 100% par le Comité pour les CDF et une participation sera calculée pour les régionaux.

Le quitus est ensuite demandé à l'assemblée par vote à main levée :

2 Abstentions – 1 Contre

La gestion des comptes est approuvée.

Joëlle GUILLAUMIN fait ensuite part de sa décision de démissionner de sa fonction de Trésorière principale. Elle souhaite laisser sa place à Ghislaine DAAS et garder le poste de Trésorière Adjointe.

Monsieur Roger MALBEC revient sur un résultat sportif récent et non mentionné dans le rapport de la Secrétaire Générale : Félicitations à une équipe féminine de la Pétanque Bellerivoise qui monte en CNC1.

Monsieur MALBEC demande s'il y a des personnes dans la salle qui se portent candidates pour intégrer le Comité : Pas de réponse positive.

Une pause est effectuée pour permettre aux membres du Comité de procéder à l'élection d'un nouveau Président.

PROCEDURE DU VOTE

Présents : Mesdames Hélène BERTIN, Ghislaine DAAS, Elisabeth GOUGAT, Joëlle GUILLAUMIN, Annie WEGRZYN, Messieurs André BOUTOT, Guy-Noël CHEVALLIER, Jonathan CLEMENT, Roland FRADIN, Didier LEVIEUX, Jean-Pierre LUBIERE, Arnaud MAISONNEUVE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Sébastien PINEAU.

Excusé : M. Roger DREURE a donné procuration à M. André BOUTOT.

Commission électorale : Les 4 membres de la Commission électorale convoqués conformément au règlement sont présents : Madame Martine GUERET, Messieurs Patrice BERTHOLET, Jean MAILLARY, Philippe THIERS.

Deux membres du Comité Directeur ont proposé leur candidature, **Monsieur Roger MALBEC et Monsieur Sébastien PINEAU.**

L'élection se déroule à bulletins secrets sous le contrôle de la Commission électorale :

Ont obtenu :

- Monsieur Roger MALBEC : **9 voix**
- Monsieur Sébastien PINEAU : **7 voix**

A l'issue de ce résultat la candidature de Monsieur Roger MALBEC est soumise à l'Assemblée Départementale par un vote à bulletins secrets.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale

COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier



Siège social : maison des sports 4 rue de Réfembre 03000 MOULINS
Tel/Fax : 04 70 46 08 74 Mail : cd03@petanque.fr



COMMISSIONS

Avant de donner la parole aux responsables des différentes Commissions, Monsieur Roger MALBEC précise que le responsable des arbitres a démissionné de sa fonction et qu'il n'y aura pas de rapport.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Au début de l'année 2022, j'ai réuni la Commission pour informer les nouveaux membres des modifications apportées au règlement du Code de Discipline et Sanctions élaboré par la Commission Nationale de la Fédération.

Nous n'avons toujours pas de représentants du Secteur de Moulins, il serait indispensable de trouver un ou plusieurs candidats afin d'obtenir le quota nécessaire en cas d'affaire à juger. En effet, les membres de la Commission ne peuvent pas siéger pour un fait survenu dans leur propre secteur.

Nous avons revu ensemble la classification des peines à appliquer et tout particulièrement en cas de faits avérés envers les dirigeants et les arbitres dans l'exercice de leurs fonctions.

Malheureusement, contrairement à 2021 où il n'y avait pas eu d'incident majeur à déplorer, la Commission de Discipline a dû se réunir en 2022, suite, justement, à des faits survenus envers un arbitre dans l'exercice de sa fonction lors d'un concours à DESERTINES.

Une sanction disciplinaire à l'égard du joueur fautif a été appliquée selon l'article 7 du Code de Sanctions et Discipline : 10 ans de suspension de licence et 1 000€ d'amende.

J'insiste comme les années précédentes auprès du corps arbitral pour que la plus grande vigilance soit apportée, tant dans la rédaction des rapports d'incidents, que dans la composition du jury lors des manifestations.

Je rappelle qu'il incombe au Président de la Commission de Discipline ou au représentant de la Fédération de la Ligue chargé de l'instruction, de procéder à tous les actes d'information qu'il juge utiles à la manifestation de la vérité et à la mise en ordre du dossier, tant sur le plan administratif que sur le plan juridique.

Par ailleurs, je rappelle également : Pour qu'un dossier disciplinaire soit en ordre sur le plan administratif, il faut notamment qu'il contienne un document rapportant clairement les faits, que les identités des prévenus et des témoins soient bien précises et qu'éventuellement les pièces à conviction soient annexées : le document rapportant les faits constitue la pièce fondamentale du dossier. Ce peut être également soit un rapport d'arbitre, soit un procès-verbal de jury de concours, soit un rapport d'administrateur, soit encore une plainte écrite d'un dirigeant, d'un licencié ou même d'une personne étrangère à toute activité sportive (un document anonyme ne peut, cela va sans dire, déclencher une affaire disciplinaire). Ce document de base doit non seulement exposer les faits avec la plus grande rigueur mais encore les mettre en situation, c'est-à-dire les rétablir dans leur contexte afin que la matérialité de l'infraction ne puisse faire aucun doute.

Je vous remercie de m'avoir accordé votre attention. Je vous souhaite une bonne année sportive et tous mes meilleurs vœux de santé pour 2023.

Didier LEVIEUX.
Président de la Commission de Discipline.



Monsieur Mickael FRIAUD intervient en rappelant qu'il a adressé un courrier au CDA en mai dernier :

- Premièrement suite à des tenues non réglementaires lors de préliminaires et où le jury a laissé jouer ;
- Deuxièmement suite à un rapport d'arbitrage qu'il a établi pour des incidents survenus lors du championnat Triplette Provençal.

Par ailleurs il s'interroge sur le fait que beaucoup de concours se sont déroulés sans arbitre alors qu'on en dénombre entre 45 et 50 dans le département de l'Allier. Il demande « si une structure digne du Comité peut être mise en place pour faire, comme par le passé, figure de référence hors de nos frontières départementales ? »

Concernant le premier point, Monsieur MALBEC lui répond qu'il n'était pas Président à ce moment-là et qu'à sa connaissance ce sujet n'a pas été évoqué en réunion du Comité. Par contre il précise que s'il est élu Président, et comme discuté récemment en réunion pendant son Intérim, **les tenues homogènes devront être respectées sans restriction.**

Concernant le rapport d'arbitrage lors du Championnat Triplette Provençal, l'ancien Président a classé l'affaire sans suite.

Enfin, il annonce que suite à la démission de Jonathan CLEMENT, André BOUTOT et Roger DREURE vont prendre ensemble la fonction de Responsable de cette Commission. Une réunion des arbitres Nationaux et Régionaux est prévue le 20 janvier à TRONGET.

Monsieur Roger MALBEC informe l'Assemblée que Madame Elisabeth GOUGAT démissionne de plusieurs Commissions dont la Commission Féminine.

COMMISSION FÉMININE

Cette année 2022 les membres de la Commission Féminine ont organisé un semi-marathon triplète féminin dans le cadre du mois Octobre rose au boulodrome Christian FAZZINO. C'était une première pour nous, 32 équipes étaient inscrites et les 10 parties prévues sur la journée se sont déroulées dans une très bonne ambiance.

Nous remercions les joueuses qui ont participé et contribué à la réussite de cette manifestation pour une cause qui nous tient toutes à cœur.

Nous remercions tous les bénévoles et en particulier Sébastien PINEAU qui a beaucoup œuvré pour l'organisation.

Comme nous l'avions convenu, le bénéfice de **876,89 €** a été reversé à l'association « Ruban Rose ».

Nous allons remettre ce concours au calendrier de l'année prochaine en essayant de faire encore mieux.

Remerciements aux arbitres qui ont officié ce jour-là à titre gracieux, ainsi qu'au responsable du secteur de Montluçon, Xavier NYFFENEGGER qui a généreusement laissé sa place au boulodrome en annulant un concours de son club.

Nous organisons également un semi-marathon Triplète Mixte « Les drôles de dames et leur Charlie » le 3 décembre à MOULINS. Ce concours limité à 32 équipes est déjà complet au désespoir d'un grand nombre de joueuses et joueurs. Nous devons donc sûrement revoir notre copie pour 2023 avec peut-être un autre lieu ?...

Là encore, l'arbitre nous propose ses services gratuitement, merci à lui !

Bonne fin d'année à tous, prenez soin de vous.

Po/Responsable Commission Féminine
Annie WEGRZYN

COMMISSION FORMATION

Mesdames et Messieurs,

Cette année, plusieurs formations ont eu lieu dans le département. Monsieur René EVRARD s'est déplacé à Moulins le samedi 12 mars pour nous donner quelques tuyaux sur le logiciel GESTION CONCOURS. Plusieurs membres du Comité étaient présents puisque cette remise à niveau nous était adressée.

Le 28 mai 2022 à CHAMBLET, a eu lieu une formation TRONC COMMUN. Sur 10 candidats, un seul a échoué à l'examen.

Une autre formation TRONC COMMUN est programmée pour le 3 décembre 2022 à VICHY. Actuellement, j'ai une dizaine de candidats inscrits. Elle sera animée par Monsieur Patrick LOURS de CLERMONT-FERRAND.

Une formation BF1 est prévue les 14 et 15 janvier 2023 avec examen une semaine plus tard. Pour l'instant, le lieu n'est pas connu.

Une formation PSC1 (Premier Secours Civique Niveau 1) va être mise en place dès que le nombre de candidats suffisant sera atteint. Elle sera animée par la Protection Civile peut-être en Novembre ou à une date ultérieure.

Vous avez eu dans vos dossiers d'Assemblée Générale de Secteur, un courrier proposant une formation GESTION CONCOURS. J'ai eu quelques réponses et vous en remercie. Je ne sais pas si je commencerai d'ici la fin d'année mais à partir de janvier 2023, je proposerai des dates et des lieux en fonction de la disponibilité de chacun. J'aimerais beaucoup que les arbitres assistent à cette formation car au niveau rapport arbitrage, il y a des soucis.

Enfin, je profite de cette commission pour vous parler des rapports d'arbitrage justement. Depuis cette année, j'ai le privilège de les saisir dans GESLICO. Vous pouvez envoyer vos rapports directement à mon adresse mail ou par courrier. Beaucoup d'entre vous le font depuis quelques temps et ça fonctionne très bien. Je les saisis au fur et à mesure et je ne prends pas de retard.

Je vais terminer ce compte-rendu en vous souhaitant à tous et à toutes de très bonnes fêtes de fin d'année avec un peu d'avance et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.

Sportivement.

Hélène BERTIN,
Responsable Commission Formation

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale

COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier



Siège social : maison des sports 4 rue de Réfembre 03000 MOULINS
Tel/Fax : 04 70 46 08 74 Mail : cd03@petanque.fr



Varennes sur Allier, le 11 novembre 2022

Courrier adressé à tous les Présidents et Présidentes

Mesdames et Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe, un tableau qui se nomme « parc inventaire formation » à remplir et à me renvoyer à mon adresse mail : helene.bertin13@sfr.fr.

Ce tableau a pour objectif de recenser dans votre club, le nombre d'arbitres, d'éducateurs BF1, BF2, éventuellement graphiqueurs validés ou souhaitant être formés ou en cours de formation (tronc commun). Tout ceci dans le but d'essayer de programmer des sessions de formation initiale ou recyclage dans notre département.

Je vous demande de remplir ce tableau avec le plus grand soin.

En vous remerciant par avance de votre collaboration.

Cordialement.

Hélène BERTIN,
Responsable Commission Formation CD03

RESULTAT DU VOTE

Les membres de la Commission électorale ont terminé le dépouillement, Monsieur Philippe THIERS en donne le résultat :

99 clubs sur 105 ont pris part au vote

Résultat : 1 bulletin blanc, 1 bulletin nul, 130 VOIX POUR, 90 VOIX CONTRE.

Monsieur Roger MALBEC est élu Président du Comité Départemental de Pétanque de l'Allier jusqu'aux prochaines élections de 2024.

Monsieur Roger MALBEC remercie l'assistance et invite les personnes extérieures intéressées à entrer dans certaines Commissions.

Il va laisser sa place de Responsable du Secteur de VICHY et c'est Monsieur Guy-Noël CHEVALLIER qui va lui succéder.

Commission Jeunes

Responsable : PINEAU Sébastien

Membres : DAAS Ghislaine, GOUGAT Elizabeth, MAISONNEUVE Arnaud, MOREAU Jérôme, DANTU Romain, FONGARLAND Gilles, PETIT Pascal, PEIRERA Jean-Philippe, AMIOT Eddy, JAUNET Pascal.

Mesdames et Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous,

N'étant élu que depuis le 18 mai 2022, je ne parlerai que de ce qui a été fait après cette date.

Et il a fallu travailler dans l'urgence car suite aux championnats d'ALLIER triplettes qui ont eu lieu à MONTMARAULT le 15 mai 2022, 3 équipes de chaque catégorie étaient qualifiées pour le championnat régional en ARDECHE à LE POUZIN les 04 et 05 juin.

Certes les clubs ont dû se débrouiller pour ce qui est du déplacement et de l'hôtellerie mais la commission a réussi à envoyer un délégué avec nos jeunes et une subvention supplémentaire de 100 euros a été allouée par la commission à chaque équipe par rapport aux autres catégories qualifiées aux divers championnats régionaux.

Un week-end que certaines équipes n'oublieront pas de si tôt, suites à diverses mésaventures.

Coté Résultat une seule triplète se qualifia via ces championnats pour les France :

- PETIT Marilou (Cochonnet Bressollois)
- BEYLOT Antoine (Saint-Victor Pétanque)
- DO CARMO Julian (Saint-Victor Pétanque)

Nous avons donc 4 équipes qualifiées pour les championnats de France jeunes les 20 et 21 août 2022 à BOURG SAINT-ANDEOL EN ARDECHE.

Résultats :

- Minimes : GILBERT Alexandre, PICO Mathieu, MASSCHELEIN Estéban (AS Yzeure Pétanque) coaché par LONARDO Patrick perdent en ½ finale de la Coupe de l'avenir.

- Cadets qualifiés via le championnat départemental : DANTU Quentin, DAUMAS Jullyan, PHILIPPONNET Léo (AS Yzeure Pétanque/Saint-Victor Pétanque) coachés par PIOTTE François perdent en 1/8^{ème} de finale de la Coupe de l'avenir.
- Cadets qualifiés via le championnat régional : PETIT Marilou, BEYLOT Antoine, DO CARMO Julian (Cochonnet Bressollois/ Saint-Victor Pétanque) coachés par PETIT Pascal perdent en 1/16^{ème} de finale du championnat de France.
- Juniors qualifiés via le championnat départemental : DE MACEDO Sullivan, GOUTAUDIER Jimmy, CHEVALIER Enzo (Cochonnet Bressollois/Amicale des marais) coachés par FRIAUD Sandra perdent en 1/32^{ème} de finale du championnat de France.

Bravo à nos jeunes pour leurs prestations et leurs comportements.

Le 03 septembre avait lieu à Saint Félix le championnat d'Allier tête à tête.

Résultats :

En benjamin/minimes : MASSCHELEIN Estéban (AS Yzeure Pétanque) bat GRIFFET TUROT Evan (Saint-Félix Pétanque).

En cadet : PETIT Marilou (Cochonnet Bressollois) bat LORIOLE Robin (Pétanque Bellerivoise).

En junior : CHEVALIER Enzo (Cochonnet Bressollois) bat GOUTAUDIER Jimmy (Cochonnet Bressollois).

Pas le temps de se reposer pour nos jeunes car il fallait dans la journée du samedi 10 septembre à Saint-Félix faire les 3 journées de championnats départemental des clubs qualificatifs aux CRC le 24 septembre à Clermont-Ferrand.

Résultats CDC jeunes :

Catégorie Benjamin/minime :

CHAMPIONNAT DES CLUBS 2022										
CATEGORIE JEUNES										
JOURNEE 1 DU 10 SEPTEMBRE 2022										
<u>CATEGORIE BENJAMIN /MINIME</u>										
POULE A										
	1- Yzeure	24	-	0				2-Saint Félix		
	3- Neuilly Le Real	13	-	0				4- Tronget		
JOURNEE 2 DU 10 SEPTEMBRE 2022										
	1- Yzeure	24	-	0				3- Neuilly Le Real		
	2-Saint Félix	13	-	0				4- Tronget		
JOURNEE 3 DU 10 SEPTEMBRE 2022										
	2-Saint Félix	16	-	8				3- Neuilly Le Real		
	1- Yzeure	13	-	0				4- Tronget		
CLASSEMENT										
		Pts	J	G	N	P	F	Pour	Contre	Diff + / -
1	1- Yzeure	9	3	3				61	0	61
2	2-Saint Félix	7	3	2		1		29	32	-3
3	3- Neuilly Le Real	5	3	1		2		21	40	-19
4	4- Tronget	3	3			3		0	39	-39

Catégorie Cadet/junior :

CHAMPIONNAT DES CLUBS 2022										
CATEGORIE JEUNES										
JOURNEE 1 DU 10 SEPTEMBRE 2022										
CATEGORIE CADET / JUNIOR										
POULE A										
	1- Saint Felix	12	-	12				2- Yzeure		
	3- Bressolles / St Victor	20	-	4				4- Le Colombier		
JOURNEE 2 DU 10 SEPTEMBRE 2022										
	1- Saint Felix	4	-	20				3- Bressolles / St Victor		
	2- Yzeure	12		12				4- Le Colombier		
JOURNEE 3 DU 10 SEPTEMBRE 2022										
	2- Yzeure	2	-	22				3- Bressolles / St Victor		
	1- Saint Felix	18	-	6				4- Le Colombier		
CLASSEMENT										
		Pts	J	G	N	P	F	Pour	Contre	Diff +/-
1	3- Bressolles	9	3	3				62	10	52
2	1- Saint Felix	6	3	1	1	1		34	38	-4
3	2- Yzeure	5	3		2	1		26	46	-20
4	4- Le Colombier	4	3		1	2		20	50	-30

Résultats CRC jeunes :

Benjamin/minime ne sortent pas de poules.

Classement

Clubs	Points	Diff. points	Parties gagnées
Saint Galmier (42)	8	24	15
Valensolles (26)	7	12	14
Yzeure / St Victor (03)	5	24	12
Mauris (15)	4	-32	7

Cadet/junior ne sortent pas de poules.

Classement

Clubs	Points	Diff. points	Parties gagnées
Rumilly (74)	9	32	16
Valensolles (26)	7	24	16
La Claysse (07)	7	24	16
Bressolles / St Victor (03)	5	4	13
Boisejour (63)	5	-20	8
La Rochette (73)	3	-64	1

Le même jour que ces CDC, la jeune cadette PETIT Marilou participait à la détection régionale, où sa belle prestation l'a vu échouer d'un rien à une qualification aux trophées des pépites mais j'en suis sûr, lui ouvrira plusieurs portes en 2023.

N'oublions pas pour cette année 2022, de parler de la création de l'école de pétanque Montluçon et son bassin le 13 juillet 2022, et de leur souhaiter la plus belle des réussites.

Voilà une année 2022 qui finit mieux qu'elle n'avait commencée.

Pour 2023, je vous donne quelques dates importantes :

- 12 mars 2023 au BCF championnat d'Allier tête à tête.
- 19 mars 2023 au BCF championnat d'Allier doublette et tir de précision (junior).
- 31 mars 2023 réunion d'information championnat d'Allier et régional triplete ainsi que CDC/CRC.
- 14 mai 2023 à Bellerive sur Allier championnat d'Allier triplete.
- 27 et 28 mai Championnat régional dans le CD42.
- 19 et 20 août Championnat de France triplete à Nevers.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tous renseignements sur la commission et son fonctionnement.

Il me reste à vous souhaiter, mon équipe et moi-même, une bonne fin d'assemblée et à vos familles une bonne fin d'année 2022.

Et surtout une belle saison sportive 2023.

Sportivement,

PINEAU Sébastien.

Sébastien PINEAU ajoute que depuis son rapport, il vient d'apprendre que Marilou PETIT va intégrer la C.R.E (Centre Régional d'entraînement). Félicitations à elle.

Une journée parrainage va avoir lieu le mercredi 23 novembre à Montluçon avec Monsieur Christian FAZZINO et Monsieur Philippe SUCHAUD.

Sur décision Fédérale, il n'y aura pas de qualificatif départemental directement pour les Championnats de France, les jeunes devront se qualifier aux Championnats Régionaux pour le France.

Pour le CDC il n'y aura plus les 2 catégories Benjamins/Minimes et Cadets/Juniors mais 3 : Minimes, Cadets et Juniors.

Deux nouveaux membres devraient rejoindre la Commission Jeunes : Marie RIVIERE et Dylan IMBERT.

Avant de continuer les rapports des Commissions, Monsieur Roger MALBEC souhaite procéder à la remise des récompenses.

RECOMPENSES

DIPLOMES D'HONNEUR :

- Monsieur Jonathan CLEMENT
- Madame Hélène BERTIN
- Monsieur Sébastien PINEAU
- Madame Ghislaine DAAS
- Monsieur Jean-Pierre LUBIERE
- Madame Annie WEGRZYN
- Monsieur Roger MALBEC

MEDAILLES DE BRONZE :

- Monsieur René KIEFER (Pétanque Domératoise)
- Monsieur Aurélien BURLAUD (Pétanque Cressangeoise)
- Madame Elisabeth GOUGAT (Pétanque Saint-Gérandoise)
- Monsieur Jean-Luc LUBOST (ASPTT Moulins)
- Monsieur Alain CAVA (ASPTT Moulins)

MEDAILLES D'ARGENT :

- Madame Joëlle GUILLAUMIN (Hauterive Pétanque)
- Monsieur Jean-Luc LEMMET (Pétanque Cressangeoise)
- Madame Cécile THOLLET (Pétanque Cressangeoise)
- Monsieur Emile BOLORINOS (AASPTT Moulins)
- Monsieur Jean-Michel BLANCHET (Pétanque Parodienne)
- Monsieur Gérard DURAND (ASPTT Moulins)
- Monsieur Roger DREURE (Pétanque Trevoloise)
- Monsieur Jean-Marie SISCAULT (Pétanque Parodienne)

MEDAILLES D'OR :

- Monsieur Roland FRADIN (Hauterive Pétanque)
- Monsieur Guy-Noël CHEVALLIER (Pétanque Saint-Gérandoise)
- Monsieur Louis GEORGES (ASPTT Moulins)
- Madame Martine SPINOUBE (Amicale des Marais)
- Madame Jocelyne COGNET (Pétanque Cressangeoise)
- Monsieur Michel BARREL (Amicale des Marais)
- Monsieur Martial FRETY (ASPTT Moulins)
- Monsieur André SEGRET (Amicale des Marais)

DIPLOME DU MERITE NATIONAL :

- Madame Lucette SALLOT (Amicale des Marais)
- Madame Nicole BLANCHET (Amicale des Marais)
- Monsieur Arnaud MAISONNEUVE (Pétanque Domératoise)

2 COUPES DECERNEES l'une à la Pétanque Thieloise, l'autre à l'Amicale des Marais

DIPLOMES BREVET FEDERAL INITIATEUR :

M. Lionel DELVALLE (Pétanque Abrestoise), M. Christophe TUEL (Servilly Pétanque), M. Jean-Michel DE MACEDO (Amicale des Marais). Les diplômes de Monsieur Eddy AMIOT (Pétanque Chambletoise), Frédéric DANTU (AS Yzeure Pétanque), Jean-Philippe PEREIRA (AS Yzeure Pétanque) Pascal GAEVSKI (Pétanque Mouloinoise) et Edouard BARANSKI (Pétanque Trongétoise) ont déjà été distribués.

TROPHEES POUR LES JEUNES : Clubs de Bressolles - Saint-Victor - Yzeure -

COMMISSION MANUEL DU PÉTANQUEUR

Mesdames et Messieurs,

Le 4 mars de cette année à la réunion de printemps, après un an d'absence, le nouveau manuel 2022, version papier a été distribué. Ce fascicule de 86 pages a été imprimé par les Imprimeries Réunies de MOULINS en 4 000 exemplaires pour un montant de 4 680,00 €.

Les retours sur son nouveau « look » ont été très souvent positifs (très lisible, très clair, calendrier facile à lire, etc...). Bien sûr, il y a eu quelques « coquilles ».

La version papier est reconduite pour 2023. J'ai rencontré la graphiste, le 12 octobre. Nous avons établi un calendrier de travail. Il sera imprimé en 4 500 exemplaires avec le même format et 88 pages pour un montant de devis de 5 040,00 €. Je vous demanderai de bien respecter les délais de renvoi de vos pubs et composition de bureau afin que je puisse travailler en toute sérénité sur ma première maquette que je dois rendre mi-décembre.

Il sera remis à la réunion de printemps le 3 mars 2023.

Je vais terminer ce compte-rendu en vous souhaitant à tous et à toutes de très bonnes fêtes de fin d'année avec un peu d'avance et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.

Sportivement.

Hélène BERTIN,
Responsable Commission Manuel

Commission Presse & Internet / Communications.

Responsable : PINEAU Sébastien

Membres : BERTIN Hélène, DAAS Ghislaine, MAISONNEUVE Arnaud

Mesdames et Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis notre élection en mars 2021, le plus gros travail de la commission a été de gérer le « coin du pétanqueur » dans le journal « La Montagne » et la gestion du site internet du comité allier-petanque-jp.fr

Coin du pétanqueur :

Pour l'année 2022, il y a eu plus d'une centaine de demandes de parution de concours dans l'article « coin du pétanqueur » qui paraît normalement toutes les semaines, le mercredi dans « les pages Allier ».

Les feuilles de demande de parution se trouvent toujours sur « le portail du comité » sur le site de celui-ci.

Site internet :

Nous vous avons annoncé une formation en fin d'année 2021, celle-ci a bien eu lieu et j'espère que vous avez trouvé depuis du mieux à la gestion et l'animation de notre site.

Certes rien n'est parfait, mais nous mettons tout en œuvre pour l'améliorer de jour en jour.

Pour l'année 2023, nous essaierons d'améliorer la version portable qui a encore quelques défauts mais nous avons des idées pour remédier à tout ça.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tous renseignements sur la commission et son fonctionnement.

Il me reste à vous souhaiter, mon équipe et moi-même, une bonne fin d'assemblée et à vos familles une bonne fin d'année 2022.

Et surtout une belle saison sportive 2023.

Sportivement,

PINEAU Sébastien.



Commission
Championnats et coupes

**Organigramme & Périmètre
de travail
Bilan activité 2022
Bilan sportif
Préparation saison 2023
Projet éliminatoires CDF 2023**

Les dates à retenir

ORGANIGRAMME & Périmètre de travail

Xavier NYFFENEGGER

Gestion inscriptions Coupe de France 2023
Enregistrement Coupe du comité 2023
Gestion inscriptions championnats
départementaux

Arnaud MAISONNEUVE

Gestion inscriptions et résultats CDC OPEN , FEMININ & VETERAN
Secrétariat de la commission
Relation / Communication AURA pour CRC & FFPJP pour CNC

Joëlle GUILLAUMIN

Données d'entrée CD03 : Cotisation CDC, allocations , qualifiés CDF, règlement etc...

Roger DREURE

Lien avec commission d'arbitrage CD03

André BOUTOT

Membre

Elisabeth GOUGAT

Membre

Didier LEVIEUX

Membre

BILAN ACTIVITE 2022

- **Elaboration calendriers**
 - CDC VETERAN / CDC OPEN / CDC FEMININ
 - Coupe de France
 - Coupe du comité
- **Suivi inscriptions et tirages championnats Allier**
- **Préparation audit AURA pour championnats régionaux au BCF Montluçon.**
- **Soutien commission jeunes pour validation CDC Jeunes.**
- **Soutien CD03 pour création EDPJP « Montluçon & son bassin ».**
- **Préparation calendriers CDC 2023 + championnats Allier**
 - Les nouveaux championnats : Tir de précision + Triplette mixte

Les faits marquants à retenir de 2022

■ Les -

- **Délai mise sur site CD03 des résultats trop longs**
 - **Actions engagées :**
 - **Changement de correspondant CDC OPEN & FEMININ à partir de 2023**
 - **Envoi résultats uniquement par messagerie électronique dès les parties finies**
- **Délai d'inscription trop court pour les clubs**
 - **Actions engagées :**
 - **Inscriptions CDC VET 2023 pour le 15/01/2023**
 - **Inscriptions CDC OPEN & FEMININ 2023 pour le 15/01/2023**

■ Les +

- **Avoir limité au maximum les erreurs de parution au regard du remplissage de certaines feuilles de match (74% feuilles KO)**

BILAN SPORTIF 2022

PARTICIPATION CHAMPIONNATS DES CLUBS dans le CD03

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	DIF 2021/2022
CNC SENIOR - FEMININ		2	3	3		3	4	1
CRC SENIOR - FEMININ- VETERAN		10	14	12		13	12	-1
CRC PROVENCAL						4	4	0
CDC SENIOR	95	97	106	110		85	99	14
CDC FEMININ	22	24	27	29		21	28	7
CDC VETERAN	88	108	114	132		125	144	19
CDC PROVENCAL		5	8	3		0	3	3
CDC Jeunes							8	8
Total équipes engagées	205	246	272	289		251	302	51
Total clubs engagés	70	74	80	82		80	85	5
Total clubs affiliés CD03	94	96	100	100		102	104	2

BILAN SPORTIF 2022

■ CDC

▫ OPEN HONNEUR	16 équipes en 2 poules
▫ OPEN DIV 1	32 équipes en 4 poules
▫ OPEN DIV 2	32 équipes en 4 poules
▫ OPEN DIV 3	19 équipes en 3 poules
▫	
▫ FEMININ HONNEUR	12 équipes en 2 poules
▫ FEMININ DIV 1	16 équipes en 2 poules
▫	
▫ VETERAN HONNEUR	16 équipes en 2 poules
▫ VETERAN DIV 1	32 équipes en 4 poules
▫ VETERAN DIV 2	32 équipes en 4 poules
▫ VETERAN DIV 3	32 équipes en 4 poules
▫ VETARAN DIV 4	32 équipes en 4 poules
▫	
▫ PROVENCAL	4 équipes en 1 poule



275
équipes

BILAN SPORTIF 2022

▪ Résultats VETERAN

Honneur		1ère division		2ème division		3ème division		4ème division	
DOMERAT B	20	CUSSET C	26	ST VICTOR A	24	HAUTERIVE A	26	LE VERNET A	26
TREBOL A	16	BESSAY A	10	YZEURE B	12	MONTMARSAULT C	10	LES ROMAINS A	10
		MARMIGNOLLES B	22	DOMERAT C	22	MARMIGNOLLES C	23	VENAS A	34
		COMMENTRY A	14	ABREST A	14	BEAULON A	10	SALIGNY-PIERREFITTE A	2

▪ Résultats OPEN MASCULIN

Honneur		1ère division		2ème division		3ème division	
COSNE D'ALLIER A	24	BRESSOLLES A	20	CHARMES A	28	MONTBEUGNY A	22
CUSSET A	12	CERILLY A	16	MONTMARSAULT B	8	ABATTOIR A	14
		BESSAY A *	18	LES ROMAINS A	24	NEUILLY LE REAL A	20
		ST FELIX A	18	VALLON A	12	LE VERNET A	16

▪ Résultats FEMININ

HONNEUR		TIR DE DEPARTAGE		1ère division	
COSNE D'ALLIER A	16.5			BELLERIVE B	15
MONTMARSAULT A	1.5			CINDRE A	3

BILAN SPORTIF 2022

■ CDF

- Voir compte rendu secrétaire générale

■ CNC

- FEMININ CNCF2 : 1 équipe **BELLERIVE**
- SENIOR CNC2 : 1 équipe **DOMERAT**
- SENIOR CNC3 : 2 équipes **LA MOULINOISE / THIEL**
- Finale CNC VETERAN 2022 : 1 équipe **ST GERMAIN (4^{ème} de poule)**

■ CRC

- OPEN DIV1 : 1 équipe **BELLERIVE**
- OPEN DIV2 : 2 équipes **ST GERAND / LA MOULINOISE**
- VETERAN : 5 équipes **CUSSET A & B / LES MARAIS / ST GERMAIN / YZEURE**
- FEMININ : 4 équipes **LES MARAIS / BRESSOLLES / ST GERAND / La MOULINOISE**
- PROVENCAL : 4 équipes **CUSSET A / BELLERIVE A & B / CUSSET B**

Coupe de France 2022

→ **39 sociétés (+11 / 2021) se sont inscrites pour la saison 2021- 2022.**

→ **Les 4 Equipes sélectionnées du CD03 pour 1^{er} tour de zone sont**

- **LA MOULINOISE , THIEL/ACOLIN , PARAY LE FRESIL & YZEURE**

→ **Résultats 1^{er} tour de zone**

- **THIEL s'incline contre LOUBEYRAT (63)**
- **YZEURE s'incline contre ST FLOUR (15)**
- **PARAY le FRESIL bat BILLON (63)**
- **LA MOULINOISE office**

→ **Résultats 2^{ème} tour de zone**

- **PARAY le FRESIL bat RIOM ES MONTAGNES (15)**
- **LA MOULINOISE bat MASSIAC (15)**

→ **3^{ème} tour de zone (11/12/2022)**

- **PARAY LE FRESIL contre ST FLOUR**
- **DESCINES (69) contre LA MOULINOISE**

Coupe du comité 2022

- OPEN (74 équipes pour 54 clubs)**

CONCOURS A		CONCOURS B		CONCOURS C	
ST GERAND	16	YZEURE	19	VILLENEUVE	26
MONTBEUGNY	15	CINDRE	12	GARNAT ST MARTIN	5
CUSSET B	21	NEUILLY LE REAL	26	VALLON	16
ROCLES	0	MONTCOMBROUX	5	CINDRE	15

- FEMININ (19 équipes pour 16 clubs)**

CONCOURS A		CONCOURS B		CONCOURS C	
YZEURE B	21	COSNE A	17	NERIS LES BAINS	16
MONTMARSAULT	7	VARENNES/ALLIER	4	COSNE B	5
ST GERAND	19	THIEL/ACOLIN	12	TRONGET	6
ASPTT MOULINS	2	ST MENOUX	9	ST VICTOR	

- VETERAN (35 équipes pour 25 clubs)**

CONCOURS A		CONCOURS B		CONCOURS C	
ST GERMAIN	17	ST VICTOR	27	COMMENTRY	25
CUSSET	14	MOULINS	4	VALLON	6
LAPALISSE ST PRIX	16	BOURBON	19	MONTMARSAULT	24
VARENNES/TÊCHE	15	TOULON	12	LUSIGNY	7

Préparation saison 2023

■ Participation CRC en 2023

▫ 14 équipes

- CRC FEMININ : LES MARAIS / ST GERAND / LA MOULINOISE
- CRC OPEN DIV 1 : THIEL / ST GERAND
- CRC OPEN DIV 2 : La MOULINOISE
- CRC VETERAN : ST GERMAIN / CUSSET A & B / YZEURE / DOMERAT
- CRC PROVENCAL : CUSSET A / BELLERIVE A & B

■ Participation CNC en 2023

▫ 5 équipes

- CNCF1 FEMININ : BELLERIVE
- CNCF2 FEMININ : BRESOLLES
- OPEN CNC2 : DOMERAT
- OPEN CNC3 : La MOULINOISE / BELLERIVE

Interlocuteur REGION
René TARTRY
renetartry@orange.fr

Préparation saison 2023

■ Organisation CDC en 2023

- **CDC PROVENCAL Triplette WE 7 & 8 Janvier (Lieu à définir)**

- → **Clôture inscriptions le 15 DECEMBRE 2022**

- **CDC VETERAN (14 Journées)**

- Principe montées / descentes conforme aux règlements FFPJP

- **Clôture inscriptions le 15 JANVIER 2023**

- Tirage sur site Internet CD03 DEBUT Février 2023

- Phases finales le 5 Octobre à ASPTT MOULINS

- **CDC FEMININ**

- Principe montées / descentes conforme aux règlements FFPJP

- **Clôture inscriptions le 15 JANVIER 2023**

- Tirage sur site Internet CD03 Février 2023

- Phases finales le 8 Octobre à DOMPIERRE

- **CDC MASCULIN**

- Principe montées / descentes conforme aux règlements FFPJP

- **Clôture inscriptions le 15 JANVIER 2023**

- Tirage sur site Internet CD03 Février 2023

- Phases finales le 8 Octobre à DOMPIERRE

Interlocuteur CD03

Arnaud MAISONNEUVE

maisonneuvearnaud@wanadoo.fr

Les nouveautés 2023

- **2 nouveaux championnats de France**
 - **Tir de précision MASCULIN / FEMININ / JUNIOR**
 - Le 19 Mars à Marmignolles au BCF MTL
 - 4 qualifiés par catégorie pour CR AURA (RUMILLY 74)
 - **Triplette mixte**
 - Éliminatoires le 25 Mars
 - Finale CD03 le 26 Mars à Paray /Briailles
 - 1 qualifié CD03 direct au CDF
- **Championnat Doublette FEMININ**
 - Organisé sur 2 jours
 - Lieu : BCF Montluçon
 - Début 14H le Samedi 22 Avril jusqu'aux 1/32^{ème} finale finis.
 - Reprise 9 H le Dimanche 23 Avril
- **Nouveaux horaires pour tous les championnats**
 - **Éliminatoires**
 - Début 14 Hres (Pénalités 14H15)
 - **Journées finale**
 - Début 8 Hres (Pénalités 8H15)
 - Coupure imposée 12Hres à 14Hres (Pénalités 14H15)

Les nouveautés 2023

▪ Éliminatoires secteur pour CDF 2023

▫ Le principe de la proportionnelle vs participation éliminatoires

- Pour chaque championnat (sauf Jeunes) , le nombre de qualifiés par secteur à la phase finale départementale sera fonction du nombre d'inscrits dans chaque secteur l'année précédente
- Calcul 2022 / 2023 ci-dessous

Participation éliminatoires championnats 2022 par secteur

	CA	MTL	MLS	VCY
TRIPLETTE SENIOR	35	46	48	50
TRIPLETTE VETERAN	36	31	54	58
TRIPLETTE PROMOTION	30	48	57	59
DOUBLETTE SENIOR	68	63	69	89
DOUBLETTE MIXTE	43	79	86	79
TETE à TETE SENIOR	72	89	130	100

Places qualificatives par secteur pour finales championnats 2023

	CA	MTL	MLS	VCY
TRIPLETTE SENIOR	6	8	9	9
TRIPLETTE VETERAN	6	5	10	11
TRIPLETTE PROMOTION	5	8	9	10
DOUBLETTE SENIOR	8	7	8	9
DOUBLETTE MIXTE	4	9	10	9
TETE à TETE SENIOR	6	7	11	8

Les nouveautés 2023

■ **Subvention CD03 pour CR AURA**

- **Elaboration de grilles à l'égal des subventions CD03 pour le CDC**
- **Proposition CD03 à faire courant 12/2022 pour information de tous les clubs avant inscription aux championnats de l'Allier**
- **Pourquoi ?**
- **Voir extrait CR AURA du 15 Octobre 2022 ci-dessous**

➤ **Championnats Régionaux et territoriaux : bilan des championnats 2022**

Les Championnats se sont bien déroulés sur les 3 sites.

Plusieurs équipes absentes sans justification.

En 2023 : les absences au Championnat Régional, sans raison valable, feront l'objet d'une procédure disciplinaire.

Préparation saison 2023

▪ Subventions CD03 pour CDC , CRC et CNC

▪ CDC

- Frais d'inscription identiques à saison 2022.
 - VET : 40€ / Open : 40 € / FEMININ : 1ere équipe gratuite & 40€ les suivantes
- Financement repas des équipes + récompenses pour journée finale

▪ CNC & CRC

- Proposition grille de subvention incluse dans le nouveau règlement Intérieur du CD03

Subvention CD ALLIER pour participants CRC & CNC	
Tranches	SUBVENTION
Déplacement de 0 à 500 Kms	150 €
Déplacement de 501 à 1000 Kms	275 €
Déplacement de 1001 à 2000 Kms	400 €
Déplacement de 2001 Kms & plus	525 €
Forfait participation journée finale CNC	300 €
Forfait participation journée finale CRC	150 €

Préparation saison 2023

▪ Coupe du comité

- **Bordereau inscription sur site internet CD03** le **15/01/2023**
- **Date limité inscription** le **28/02/2023**
- **Tirage sur site INTERNET** le **15/03/2023**
- **1^{er} tour : 24 Mai 2023**
- **2^{ème} tour : 16 Juin 2023**
- **3^{ème} tour : 27 Aout 2023**
- **Journée finale le 22 Octobre 2023 à LUSIGNY**

Dates butoir

Préparation saison 2023

▪ Coupe de France

- **Bordereau inscription sur site internet CD03** **le 15/12/2022**
 - **Date limité inscription** **le 15/01/2023**
 - **Tirage sur site INTERNET** **le 28/02/2023**
 - **1^{er} tour :** **Vendredi 28 Avril 2023**
 - **2^{ème} tour :** **Vendredi 12 Mai 2023**
 - **3^{ème} tour ou cadrage :** **Vendredi 26 Mai 2023**
 - **Tour qualificatif (*) :** **Vendredi 23 Juin 2023**
- **(*) : Nombre équipes CD03 à qualifier pour 1^{er} tour de zone Inconnu à ce jour**
- **Pour mémoire : Qté 4 en 2022**

Dates imposées

Préparation saison 2022

■ Questions diverses

- Q1 :
- Réponse 1 :
- Q2 :
- Réponse 2 :
- Q3 :
- Réponse 3 :

A l'issue de la présentation de la Commission Coupes et Championnats par messieurs Xavier NYFFENEGGER et Arnaud MAISONNEUVE, plusieurs modifications du Règlement Intérieur sont proposées par ce dernier pour être soumises au vote de l'Assemblée Générale.

Monsieur Pascal ROLLOT, porte-parole d'un bon nombre de clubs du Secteur Centre Allier, fait part du courrier qu'il a adressé en expliquant que la méthode de calcul pour les places qualificatives aux Championnats de France n'est pas équitable entre les 4 secteurs. Il estime que le pourcentage doit être réétudié non pas en fonction du nombre de joueurs inscrits mais en fonction du nombre de licenciés par secteur.

Monsieur Arnaud MAISONNEUVE lui propose de le rencontrer afin d'y réfléchir.

Monsieur MALBEC annonce que pour 2023 le nombre de qualifiés restera identique pour les 4 secteurs.

Monsieur Max LARVARON revient aussi sur les articles IV (concernant les secteurs), VI (concernant les compétitions), VIII (concernant les tenues), IX (concernant les tenues et la restauration aux Championnats de France) et article X (concernant les déplacements et délégués en CRC et CNC). :

Réponses :

Concernant l'article IV, le nouveau RI a repris à un mot près la même phrase que l'ancien validé le 3/12/2016 à savoir « *A tout moment, le Comité Directeur peut décider à la majorité la suppression de l'une ou de toutes ces Commissions de secteur* ».

Article VI : « Dans son courrier, M. LARVARON souligne que les qualificatifs départementaux sont aussi qualificatifs aux régionaux ». La commission Championnats et Coupes prend note.

Article VIII : M. LARVARON souhaite ajouter « *Tenue homogène des membres du Comité lors des AG de secteurs* ». Pas de réponse apportée à ce sujet.

Article IX : M. LARVARON souligne l'économie que ferait le Comité si celui-ci ne fournissait pas les tenues des qualifiés aux France. Les joueurs porteraient leurs tenues club avec « CD03 » ou « Allier ».

Selon l'Annexe VIII du Règlement Administratif et Sportif « *Les joueurs, les joueuses qualifiés.es ainsi que les délégués.es devront être revêtus.es de la tenue remise par leur région ou département et porter leur identification. L'identification du département ou de la région sur les vêtements des joueurs qualifiés et des délégués devra être obligatoirement sérigraphiée, sublimée, brodée, cousue ou collée* ».

La question sera de nouveau posée au Congrès à EVIAN.

Quant aux déplacements, le Comité n'a pas refusé de payer le carburant et les péages du minibus mis à disposition par la Pétanque Bellerivoise pour les 6 joueurs et les 2 délégués. La réponse lui a été faite par courrier.

Article X : Le kilométrage est calculé aller-retour et est plus avantageux et plus juste que le forfait d'avant.

M. LARVARON demande s'il aura une participation financière pour l'équipe féminine qui se rend à DOUAI pour la finale CNC ? La réponse est OUI : 500 € comme pour SAINT-GERMAIN.

Les délégués en CNC sont nommés par la Fédération, le Comité ne paie rien.

Article XI : Pour les championnats AURA, M. Arnaud MAISONNEUVE indique que la première estimation étant trop importante, la Commission doit affiner les participations du Comité aux équipes qualifiées AURA. De plus, lors du Congrès AURA du 10 décembre 2022, des éclaircissements seront apportés sur le nombre de qualifiés, les lieux sont à confirmer.

Monsieur Marc HOMBREUX évoque le problème des 3 concours limités pour les petits clubs qui n'ont pas d'arbitre. Monsieur Jean-Marie SICHAULT intervient en expliquant que cela peut coûter cher aux clubs s'ils doivent faire appel à des arbitres d'autres secteurs voire d'autres départements.

Monsieur Andoni ROMANO évoque la question des concours sur invitation qui ne sont plus mis au calendrier. Monsieur SICHAULT répond que pour ces concours les joueurs n'ont pas de points. Pour y remédier, une solution est de remplacer le terme « sur invitation » par « limité à x équipes ».

Devant le désaccord concernant plusieurs articles, le Règlement Intérieur n'est pas voté donc pas approuvé.

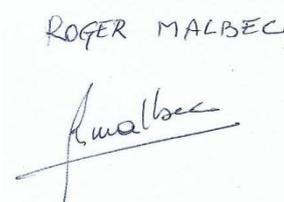
La séance est levée à 20 H.

Annie WEGRZYN
Secrétaire CD03



Annie Wegrzyn

Roger MALBEC
Président CD03



ROGER MALBEC